

1^{er} INTER PROVINCES de doubles de l'AFFRBTT

PROVINCE DE Luxembourg
(salle restant à déterminer)

Le dimanche 15 mars 2015.

HORAIRE DE LA COMPETITION :

Les joueurs doivent être présents à 09h00, la compétition débutant à 09h30 précises.

PARTICIPANTS :

1. La compétition est organisée dans les catégories suivantes :
 - a. En dames : doubles B, C & D.
 - b. En messieurs doubles B, C, D & E.
2. Chaque province sera représentée dans chaque catégorie par les deux paires finalistes du championnat provincial ; si l'une ou l'autre de ces paires ne peut être présente, elle ne pourra être représentée que par une des paires perdantes des demi-finales
3. Les paires de chaque catégorie seront réparties en deux poules de cinq.

Les joueurs qualifiés devront remplir le formulaire prévu et le remettre à leur secrétaire provincial qui se chargera de leur inscription.

Inscription gratuite mais l'absence non justifiée sera punie d'une amende de 25,00 €.

RECOMPENSES :

Médailles pour les 4 demi-finalistes ainsi que des bons d'achat de :
1^{er} : 60,00 € ; 2^{ème} : 40,00 € ; 3^{ème} & 4^{ème} : 20,00 €

CHALLENGE INTER PROVINCES :

Pour l'inter provinces, dans chaque catégories il sera distribué les points suivants : 1^{er} : 15 pts ; 2^{ème} : 12 pts ; 3^{ème} : 10 pts ; 4^{ème} : 8 pts ; 5^{ème} : 6 pts ; 6^{ème} : 5 pts ; 7^{ème} : 4pts ; 8^{ème} : 3 pts ; 9^{ème} : 2 pts ; 10^{ème} : 1 pt. Si une province a une équipe manquante, elle ne marquera aucun point pour cette équipe.

La province gagnante recevra un trophée qu'elle remettra en jeu l'année suivante